

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi, 26 août 2025 à 18 h 30

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. <u>Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire</u>
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions
- 5. <u>Procès-verbaux</u>
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 juillet 2025;
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques
 - 6.1 Assujettissement au droit de préemption du lot 4 260 361 du cadastre du Québec Secteur Vieux Saint-Jean;
 - 6.2 Demande de soutien à la campagne nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire:
 - 6.3 Modification du tarif de rémunération du personnel électoral;
 - 6.4 Établissement d'une servitude en faveur de Bell Canada sur le lot 4 259 382 du cadastre du Québec (parc Gerry-Boulet);
 - 6.5 Acquisition de servitudes d'utilités publiques pour les travaux de reconstruction et d'amélioration des infrastructures des rues Richelieu et Saint-Georges;
 - 6.6 Renouvellement de partenariat au « Programme ALUS Montérégie » de la Fédération de l'UPA de la Montérégie;

7. <u>Finances municipales</u>

7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;

8. Ressources humaines

- - - -

9. <u>Culture, développement social et loisir</u>

- 9.1 Octroi d'une contribution financière au « Comité de dépannage de l'Acadie »;
- 9.2 Signature d'une entente avec la « Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu » pour le « Marché de Noël Éditions 2025, 2026 et 2027 »;
- 9.3 Diverses autorisations dans le cadre de l'événement « Le Grand Poutinefest »;

10. Approvisionnements

10.1 Octroi des contrats suivants

10.1.1	SA-25-IN-0104	Appel d'offres public - SA-25-IN-0104 - Travaux de ventilation à la salle des surpresseurs de la station d'épuration;
10.1.2	SA-25-INF-0037	Appel d'offres public - SA-25-INF-0037 - Travaux de réfection des infrastructures du boulevard de Normandie, entre les rues de Neuve-France et Jeanne-Mance;
10.1.3	SA-25-TP-0130	Appel d'offres public - SA-25-TP-0130 - Travaux de réfection du pavillon Pierre-Benoît;
10.1.4	SA-25-RH-0148	Appel d'offres sur invitation - SA-25-RH-0148 - Services professionnels - Assistance juridique en négociation de convention collective de policiers;
10.1.5	SA-25-IN-0101	Appel d'offres public - SA-25-IN-0101 - Services professionnels - Élaboration du plan directeur et du plan de gestion des débordements du réseau d'égout sanitaire;
10.1.6	SA-25-TDI-0062	Octroi d'un contrat de gré à gré - SA-25-TDI-0062 - Acquisition et services - Plateforme de réservation en ligne, suivi des véhicules et optimisation des routes;

10.1.7	SA-25-TP-0120	Appel d'offres public - SA-25-TP-0120 - Services d'entretien des sites de disposition des neiges usées;
10.1.8	SA-25-IN-0196	Octroi d'un contrat de gré à gré – SA-25-IN-0196 - Services professionnels - Rédaction de plans et devis - Remplacement du système de traitement d'odeurs;
10.1.9	SA-25-DD-0071	Octroi d'un contrat de gré à gré - SA-25-DD-0071 - Plantation d'arbres 2025;
10.1.10	SA-25-IN-0154	Appel d'offres public - SA-25-IN-0154 - Travaux de réfection des infrastructures - 1 ^{re} Rue, 2 ^e Avenue, rue Maria-Boivin et travaux connexes;
10.1.11	SA-25-DD-0176	Octroi d'un contrat de gré à gré - SA-25-DD-0176 - Services de fauche de végétation herbacée sur les terrains de plantation d'arbres municipaux;
10.1.12	SA-25-TP-0141	Appel d'offres public - SA-25-TP-0141 - Location de chargeuses avec équipements de déneigement sans opérateur;
10.1.13	SA-25-TI-0188	Octroi d'un contrat de gré à gré - SA-25-TI-0188 - Acquisition de licences « Salesforce »;
10.1.14	SA-25-IN-0158	Appel d'offres public - SA-25-IN-0158 - Travaux de remplacement de réservoirs de carburant diesel;
10.1.15	SA-25-IN-0192	Appel d'offres public - SA-25-IN-0192 - Services professionnels - Surveillance et contrôle - Réfection infrastructures - 1 ^{re} Rue, 2 ^e Avenue, rue Maria-Boivin et travaux connexes;

- 10.2 Union des municipalités du Québec Adhésion au regroupement d'achats nº CHI-20262027 - Produits chimiques pour le traitement des eaux;
- 10.3 Autorisation d'entreprises n'ayant pas un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord gouvernemental applicable pour fins d'attribution d'un contrat de gré à gré;
- 10.4 Augmentation d'un bon de commande n° BC123664;

11. Toponymie et circulation

- 11.1 Retrait des cases de stationnement réservées à la livraison sur la rue Champlain, entre les rues Foch et Saint-Paul;
- 11.2 Demande pour l'officialisation des différents toponymes dans le secteur de la rue Kelly;

11.3 Demande pour l'officialisation du toponyme « Marie-Dumais »;

12. <u>Services techniques</u>

13. <u>Sécurité publique</u>

- 13.1 Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage avec la Municipalité de Saint-Valentin;
- 13.2 Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage avec la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;
- 13.3 Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage avec la Municipalité de Lacolle;

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

14.1.1	DDM-2025-5079	Immeuble situé sur la rue Bernier, lot 6 493 218 du cadastre du Québec - Autoriser l'implantation des conteneurs en cour avant et d'une bande tampon dérogatoire;
14.1.2	DDM-2025-5105	Immeuble situé au 920, rue Douglas - Autoriser la construction d'un nouveau projet intégré commercial dérogeant à plusieurs éléments du règlement de zonage et de la grille des usages et des normes C-1051;
14.1.3	DDM-2025-5115	Immeuble situé au 103, boulevard Saint-Joseph - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale et les aménagements de terrains;
14.1.4	DDM-2025-5117	Immeuble situé au 220, rue Racicot - Régulariser l'implantation du garage attenant;
14.1.5	DDM-2025-5127	Immeuble situé au 1430, rue Gaudry - Autoriser la présence d'un système de climatisation sur la façade avant du bâtiment principal;
14.1.6	DDM-2025-5129	Immeuble situé au 46, rue Kelly - Autoriser un lot ne respectant pas la largeur minimale requise;
14.1.7	DDM-2025-5135	Immeuble situé au 200, avenue des Pins - Régulariser le nombre total de bâtiments accessoires;

14.1.8 DDM-2025-5136 Immeuble situé au 233, rue Roy - Autoriser la création de deux lots dérogeant à la largeur minimale autorisée;

14.1.9 DDM-2025-5140 Immeuble situé au 5, rue du

Royal-22e-Régiment et sur la rue Richelieu, lot 4 260 396 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'un bâtiment principal dérogatoire quant à sa hauteur;

14.1.10 DDM-2025-5146 Immeuble situé au 690, boulevard du

Séminaire Nord - Autoriser un nombre de cases de stationnement et un pourcentage de parement extérieur des murs dérogatoires;

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

- - - -

- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

1)	PIA-2025-5104	Immeuble situé au 920, rue Douglas - Autoriser la construction d'un nouveau projet intégré commercial et l'aménagement de terrain;
2)	PIA-2025-5124	Immeuble situé au 690, boulevard du Séminaire Nord - Autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal;
3)	PIA-2025-5128	Immeuble situé au 46, rue Kelly - Autoriser un projet de lotissement;
4)	PIA-2025-5134	Immeuble situé sur la rue Bernier, lots 3 268 731 et 3 917 066 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'un projet intégré résidentiel et les aménagements;
5)	PIA-2025-5143	Immeuble situé sur la rue des Fortifications, lot 6 583 736 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale;
6)	PIA-2025-5153	Immeuble situé au 283, rue des Fortifications - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale et les aménagements de terrain;

7) PIA-2025-5158

Immeuble situé au 155, 7e Avenue -

Autoriser le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment;

- 14.3.2 PIA-2025-5114 Immeuble situé au 103, boulevard Saint-Joseph
 Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale et les aménagements de terrains;
- 14.3.3 PIA-2025-5156 Immeuble situé au 369, boulevard Saint-Luc Autoriser la rénovation du bâtiment principal ainsi que l'aménagement de terrain;
- 14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

14.4.1 <u>Règlement nº 2397</u>

- « Règlement modifiant le Règlement concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux n° 2212, de façon à :
 - Remplacer les termes « logement accessoire » par « unité d'habitation accessoire (UHA) »;
 - Modifier le paragraphe 12° de l'article 2.3 afin que l'exonération s'applique aux bâtiments comportant six (6) unités de logement et plus, plutôt qu'aux bâtiments comportant plus de six (6) unités de logement.
 - Assujettir le secteur Saint-Athanase Sud à une redevance sectorielle, s'ajoutant à la redevance générale.

Le secteur Saint-Athanase Sud se situe approximativement entre les rues Reid, Foucault, Théroux, Joseph-Albert-Morin et la route 133. »;

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

- - - -

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 <u>Règlement nº 2374</u>

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-1306 à même une partie de la zone H-1303.

La zone H-1303 est située le long du côté ouest de la rue Victor-Bourgeau, tandis que la zone H-1306 se trouve le long de la rue Bernard-Dussault ainsi que de son prolongement vers l'est. »;

14.6.2 Règlement nº 2378

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-3050, l'usage C4-03-02 "service de bien-être, d'entraide ou de charité" du groupe commerce et services (C).

La zone H-3050 est située le long du boulevard d'Iberville, entre l'avenue Bessette et la rue Hélène. »;

14.6.3 Règlement nº 2380

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser l'entreposage extérieur dans la zone C-2627.

Cette zone est située le long du boulevard Saint-Luc, dans le secteur péri-urbain de la ville. »;

14.6.4 Règlement nº 2388

- « Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :
 - Réduire le ratio minimal de cases de stationnement pour les bâtiments de logements sociaux ou communautaires;
 - Autoriser les escaliers extérieurs autre que ceux donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol d'un bâtiment principal dans la cour avant ou la cour latérale adjacente à une rue. »;
- 14.7 Adoption du premier projet des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

- - - -

14.8 Adoption du second projet des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

14.8.1	PPCMOI-2025-5026	Immeuble situé au 12, rue Lefort - Régulariser la hauteur du bâtiment principal;
14.8.2	PPCMOI-2025-5036	Immeuble situé au 244, rue Champlain - Autoriser divers travaux dérogatoires à même le bâtiment existant;
14.8.3	PPCMOI-2025-5090	Immeuble situé au 255 et 261-265A, boulevard du Séminaire Nord - Autoriser la construction d'une habitation mixte de 8 logements et un établissement commercial;
14.8.4	PPCMOI-2024-5194	Immeuble situé au 144, rue Laurier - Autoriser l'occupation d'un immeuble et des aménagements de terrains;
14.8.5	PPCMOI-2024-5235	Immeuble situé au 235, rue Deland - Autoriser les usages C9-05 et C9-02-14;
14.8.6	PPCMOI-2024-5256	Immeuble situé au 126, rue Jacques-Cartier Nord - Autoriser l'occupation de l'immeuble par certains usages commerciaux des classes C9 et I1 (réf. PPCMOI 2020-4821), la modification d'un bâtiment principal et les aménagements de terrains;

14.8.7 PPCMOI-2024-5264

Immeuble situé au 155, 2° Avenue -Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 6 logements et l'aménagement de terrain:

14.9 Adoption des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

- - - -

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

- - - -

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- - - -

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme

- - - -

14.13 Adoption du projet de résolution (super pouvoir)

- - - -

- 14.14 Adoption de la résolution (super pouvoir)
 - 14.14.1 Demande d'approbation d'un projet d'habitation majoritairement composé de logements sociaux ou abordables;

15. <u>Transport et mobilité urbaine</u>

16. Avis de motion

- 16.1 Règlement nº 2361
 - « Règlement autorisant des travaux de pavage de la rue Royale, décrétant une dépense de 428 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- 16.2 Règlement nº 2362
 - « Règlement autorisant des travaux de pavage de la rue Reid, décrétant une dépense de 624 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- 16.3 Règlement nº 2381
 - « Règlement autorisant des travaux de reconditionnement et d'augmentation de la capacité du poste de pompage Kelly, décrétant une dépense de 1 127 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.4 Règlement nº 2389

« Règlement modifiant le règlement n° 1634 établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de façades commerciales du centre-ville »;

16.5 Règlement nº 2390

« Règlement modifiant le règlement nº 1635 établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de suites commerciales du centre-ville »;

17. Règlements

17.1 Règlement nº 2360

« Règlement modifiant le Règlement n° 0556 sur les branchements de services municipaux d'aqueduc et d'égout »;

17.2 Règlement nº 2366

« Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 3 000 000 \$ afin de financer les demandes admissibles au programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées »;

17.3 Règlement nº 2367

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis et de surveillance de travaux pour l'installation de feux de circulation à l'intersection de la rue Plaza et Grand-Bernier Nord, décrétant une dépense de 228 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.4 Règlement nº 2371

- « Règlement modifiant le Règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but de :
 - Prévoir des allègements pour certaines interventions assujetties au P.I.I.A. pour les secteurs "Vieux-Saint-Jean, Vieux-Iberville, Vieux- L'Acadie et bâtiments patrimoniaux", "Destination" et "Les Jardins du Haut-Richelieu";
 - Abroger les secteurs de P.I.I.A "Terrains naturels et boisés" et "Insertion en milieu bâti résidentiel";
 - Modifier le plan en annexe A afin de retirer certaines parties du secteur de PIIA "Les Jardins du Haut-Richelieu" et le secteur de PIIA "Terrains naturels et boisés";
 - Modifier certains objectifs et critères pour le secteur de P.I.I.A. "Vieux-Saint-Jean, Vieux-Iberville, Vieux- L'Acadie et bâtiments patrimoniaux" et "Les Jardins du Haut-Richelieu" »;

17.5 Règlement nº 2372

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- Prévoir l'ajout d'une disposition spéciale concernant le revêtement de parement des murs dans les zones H-2082, H-2083, H-2084 et H-2086:
- Remplacer et ajouter une catégorie de zone A11 pour des zones situées dans le Vieux-Iberville et le Vieux-Saint-Jean et une disposition spéciale concernant les nouveaux agrandissements et partie de bâtiment en retrait;
- Prévoir l'ajout d'une disposition spéciale concernant l'obligation d'avoir un retrait dans les zones C-1024, C-1025, C-1852.1, H-1154, H-1812, H-1829 et H-1878 »;

17.6 Règlement nº 2375

« Règlement autorisant l'acquisition et l'implantation de solutions informatiques pour différents services de la Ville, décrétant une dépense de 5 500 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.7 <u>Règlement nº 2379</u>

« Règlement modifiant le Règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but de soustraire la zone H-2021 de l'obligation d'avoir un terrain adjacent à une rue publique afin de délivrer un permis de construction.

La zone H-2021 est située sur l'île Sainte-Thérèse, à l'extrémité sud de la rue Riviera, près la rivière Richelieu et de la rue des Balbuzards. »;

17.8 Règlement nº 2383

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser les unités d'habitation accessoires détachées et d'uniformiser les normes applicables aux usages additionnels de type logement »;

17.9 Règlement nº 2384

« Règlement modifiant le Règlement de permis et certificats nº 0654, et ses amendements, dans le but d'exiger un permis de construction ainsi que des plans préalablement à la réalisation de travaux de construction, d'agrandissement, d'addition, de transformation et de rénovation pour un bâtiment accessoire isolé comprenant un logement »;

17.10 Règlement nº 2385

« Règlement modifiant le Règlement nº 0657 relatif aux usages conditionnels, et ses amendements, dans le but de retirer les usages de type « logement intergénérationnel » exercés dans les zones périurbaines des usages conditionnels pouvant être autorisés en vertu de ce règlement »;

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 juillet 2025;
- 18.2 Procès-verbaux de correction des résolutions n° CM-20250415-17.5, CM-20250715-6.10, CM-20250715-14.14.1 ainsi que des règlements n° 2374 et 2379;

- 18.3 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :
 - Règlement n° 2357: « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis et la réalisation de travaux de réfection des infrastructures d'une partie des rues Bouthillier Nord, Saint-Georges et Saint-Pierre, décrétant une dépense de 17 100 000 \$ et un emprunt à cette fin ».
- 18.4 Liste des invités à l'International de montgolfières Édition 2025 Madame la conseillère Marianne Lambert;
- 18.5 Liste des invités à l'International de montgolfières Édition 2025 Madame la conseillère Lyne Poitras;
- 19. <u>Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public</u>
- 20. Levée de la séance